

Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 34 (1970)
Heft: 133-134

Artikel: Stylistique 1970
Autor: Lorian, A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-399466>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

STYLISTIQUE 1970

Ceci n'est pas un essai de donner une définition originale de la stylistique — encore une définition parmi et à la suite de tant d'autres ! Ni non plus un exercice de bibliographie critique ; et encore moins ce qu'on serait tenté d'appeler une « Histoire des Variations des Églises stylistiques ». Nous nous proposons tout simplement de résumer un débat qui dure depuis voici presque soixante-dix ans ; de faire le tour rapide des positions, assiégées ou prises ces dernières décennies sur le terrain de cette mouvante discipline.

Pour donner à ce qui suit un caractère général non obscurci par la discussion du détail, pour éviter la polémique personnelle et, accessoirement, afin d'épargner au lecteur le fastidieux appareil critique en bas des pages, nous nous refuserons dans ces lignes toute citation textuelle, tout renvoi précis aux sources. Mais le lecteur averti se rendra compte sans aucune difficulté de ce que cette vue d'ensemble doit à tant de maîtres érudits et de théoriciens de la stylistique, tels Am. Alonso, D. Alonso, G. Antoine, Ch. Bally, R. Barthes, Ch. Bruneau, E. Buyssens, M. Cressot, B. Croce, P. F. Dembowski, G. Devoto, S. Dresden, N. E. Enkvist, P. Guberina, P. Guiraud, H. Hatzfeld, A. Henry, P. Imbs, Y. Le Hir, J. Marouzeau, H. Morier, M. Riffaterre, R. A. Sayce, Th. Sebeok, L. Spitzer, S. Ullmann, J. A. Verschoor, R.-L. Wagner, P. Zumthor, et à beaucoup d'autres. Nous leur tirons ici notre révérence bien respectueuse, et nous nous permettrons d'emprunter sans hésitation leurs idées ou de réfuter sans vergogne leurs thèses.

Une fois admise l'existence de la stylistique (ce qui n'a pas toujours été le cas), le débat a porté — et porte encore — sur *la définition de la stylistique*, sur *son objet et ses méthodes*, enfin sur *ses rapports avec les autres disciplines*. Tous ces problèmes sont, naturellement, solidaires ; en discutant l'un d'eux, l'on implique tous les autres ; en refusant de considérer tel de ces aspects, par exemple les méthodes, l'on rend impossible l'établissement d'une définition valable.

I) DÉFINITION.

Les définitions de la stylistique sont nombreuses et en apparence très variées ; elles tournent toutes autour d'une série de notions de base, surtout celle du *choix*, de la *mise en œuvre d'éléments*, de l'*expressivité* et de la *force expressive*, notions qui ont provoqué de violentes querelles, très souvent gratuites.

La question du choix implique celle du *choix spontané* (ou instinctif, ou du style tout court) en opposition avec le *choix volontaire* (appelé aussi par d'aucuns *écriture*). Mais en pratique il est souvent très difficile de tracer des frontières nettes entre les deux. Il est vrai que certaines indications, par exemple les variantes et les repentirs, peuvent ça et là nous signaler le choix volontaire ; mais qui oserait se fier constamment aux déclarations et aux « aveux » des locuteurs et des écrivains, ou à certaines méthodes d'investigation, telles que la psychanalyse ou le calcul des convergences, pour trancher ce nœud ? Et si le *choix volontaire* se fait au niveau de la parole, où le *choix spontané* se place-t-il ? Autrement dit, est-ce là un fait de langue ou de discours ? Quoi qu'il en soit, la stylistique se doit d'étudier tous les choix, intentionnels ou non. La discussion de ce problème, ainsi envisagé, a été peut-être stimulante dans le passé mais ne nous a pas aidés à mieux connaître notre discipline.

Si, d'autre part, à peu près tout le monde admet que la stylistique doive étudier la mise en œuvre de certains éléments, on n'est pas tombé d'accord sur l'identité de ces éléments, ni surtout sur les buts de la mise en œuvre. Certains n'envisageaient, au début, que des éléments purement linguistiques : la phonétique, le vocabulaire, etc. ; on y a ajouté depuis, avec raison à mon sens, des éléments rhétoriques et paralinguistiques. Ainsi, pour l'énoncé parlé, la mimique, le débit, le ton, etc. ; pour l'énoncé écrit, surtout littéraire : les artifices d'imprimerie, la composition, la structure des images, etc. Au contraire, un excès d'accent sur des éléments non linguistiques ou des envolées nous transportant trop loin du texte écrit ou parlé risquent de vider la stylistique de tout contenu solide et de la rendre rebelle à toute méthodologie concrète.

Mais la véritable question qui se pose ici est la suivante : mise en œuvre, oui ; mais en vue de quoi ? A cela on a répondu d'abord : en vue de l'*expressivité* (appelée aussi, moins bien, *affectivité*). Ce qui a amené une deuxième question : qu'est-ce que l'expressivité dans ce contexte ? Pour définir

ce terme, on a eu recours à l'opposition *signification intellectuelle/expressivité*, impliquant par là que l'expressivité serait tout ce qui est, sinon superflu, du moins en dehors et au-delà du contenu pur, de la pensée exprimée d'une façon neutre ; si l'on veut, une sorte de valeur surajoutée — sur laquelle on est d'ailleurs très loin de s'entendre. Toute l'essence, toute l'identité de la stylistique se trouvent là, dans cette insaisissable expressivité, dans cet élément réel mais impondérable et par là impossible à définir.

En outre, s'il est vrai que la stylistique étudie de préférence les moyens expressifs, il n'est pas du tout sûr qu'elle doive s'interdire d'explorer le contenu non expressif ; et il suffira de rappeler ici les problèmes que posent l'écriture-zéro, le refus du style et l'anti-style.

L'on met cependant depuis quelque temps l'accent sur l'*aspect impressif* du message écrit ou parlé, c'est-à-dire sur l'effet, escompté ou obtenu, par lequel on veut agir sur le déchiffreur (ou le « décodeur »). L'on a créé ainsi, assez artificiellement, l'opposition *force expressive/force impressive* (ou bien « ergon »/« energeia »), qui n'en est pas véritablement une, ou qui l'est dans la mesure où l'obvers est toujours accompagné du revers : les deux sont solidaires, et telle recherche de stylistique, même si elle donne la préférence à l'un des deux aspects, ne peut pas s'empêcher d'impliquer l'autre. D'ailleurs l'attention prêtée au côté impressif n'est pas une nouveauté en soi : c'est, comme l'ont soutenu et démontré d'autres avant moi, un retour, sous une forme moderne, à la rhétorique ; retour, sinon à ses méthodes, du moins à ses objectifs.

Les définitions proposées pour la stylistique et les discussions autour de la notion du choix, autour de l'opposition *contenu neutre/expressif et impressif*, se heurtent toutes à un terrible écueil : celui de la *norme* (concept qui, on s'en doute, est synonyme de *contenu neutre*). Qui pourra nous dire quelle est la *norme stylistique* — si en effet elle existe — et quels en sont les *écart*s ? Certains théoriciens font intervenir la notion d'*écart* dans leurs essais de définition ; si ce terme paraît plus éloquent ou plus plastique (que celui du *choix*, par exemple), il est de beaucoup moins pratique : il suppose la déviation à partir d'un point, d'une ligne ou d'un plan, que peu ont tenté de déterminer et que personne n'a réussi à le faire.

Non que le problème de la *norme stylistique* ne soit presque aussi vieux que le langage articulé ; rappelons-nous les distinctions faites à propos des niveaux de langue : « style » vulgaire, familier, technique, littéraire, etc. ; la fameuse idéologie des trois styles littéraires : élevé ou noble, moyen, bas ; enfin, la théorie des styles de genre : style épique, lyrique, narratif,

etc. C'est dire qu'on s'est toujours penché, d'une façon ou d'une autre, sur cette notion essentielle de la norme ; mais l'apport de la sociologie, de la littérature, de l'art, etc., n'a fait qu'obscurcir l'aspect purement linguistique du problème. Tout ce qu'on a jamais réussi et très probablement ce qu'on réussira à définir n'est qu'une vague description de certains écarts, qui supposent mais qui ne désignent pas avec précision cette norme fuyante et impalpable.

Quant à la *norme linguistique*, on peut la trouver définie à propos de tel point précis, dans les diverses études d'états de langue ou dans ce qu'on appelle précisément « grammaire normative » (laquelle — est-il besoin de le répéter ? — se cantonne de préférence dans la morphosyntaxe). Faisons cependant remarquer :

1^o Cette norme linguistique est, après tout, assez mal connue ; en ce qui concerne le français, elle touche à peine certains chapitres de la phonétique, et la morphologie, beaucoup moins le lexique et la syntaxe.

2^o Et surtout, ce qui est de beaucoup plus important pour notre propos : la *norme stylistique* se confond-elle avec la *norme linguistique* ? Si non, voilà notre problème compliqué, et notre tâche devenue deux fois plus ardue ; si oui, si en effet les deux sont identiques, il s'ensuit inévitablement que la stylistique ne serait qu'une discipline tributaire, ou, dans le meilleur des cas, connexe et parallèle à la linguistique ; et c'est précisément ce que ne pourrait accepter aucun stylisticien d'aujourd'hui, quelle que soit sa formation, linguistique ou littéraire.

II) OBJETS ET CHAMP D'ACTION.

Pour plus d'une raison — peut-être aussi précisément parce qu'on avait échoué dans cet essai de doter la stylistique d'une définition à la fois précise et valable — on s'est efforcé de décrire les objets l'extension et les méthodes de cette impénétrable « science ».

La distinction entre *langue commune* et *langue littéraire* n'est pas une innovation du xx^e siècle ; et les théoriciens modernes, par préjugé ou à cause d'une série de malentendus, ont trouvé utile d'opérer une dichotomie entre la *stylistique pure* (ou *linguistique*, ou celle *des moyens d'expression*, ou enfin la *stylistique tout court*) et la *stylistique appliquée* (ou *littéraire*, ou *génétique*, ou *anthropologique* ; *stylistique de l'individu*, ou encore *stylographie*, ou même *critique littéraire* ; termes qui ne sont d'ailleurs pas absolument synonymes, mais que pour les besoins de cette discussion nous groupons ici).

Quelle erreur de vouloir édifier deux stylistiques, tout simplement parce qu'on n'a pas réussi à en fonder une seule ! Comme si l'on avait le droit de confondre essence avec méthodes, buts avec point de départ, esprit avec optique ! Même si dans ses travaux d'approche, elle s'attache de préférence à la description et aux inventaires, même si elle examine de préférence les moyens d'expression, la stylistique prétendument pure a le droit et le devoir de pénétrer dans le cœur du fait artistique ; inversement, même si elle commence et finit par le mystère de la création littéraire, la stylistique « appliquée » doit s'appuyer sur les données linguistiques (sans lesquelles cette création n'existerait pas) et se laisser contrôler par elles.

Le problème des deux stylistiques a donc été assez mal posé ; non que nous songions à contester l'existence des deux aspects ou la valeur de la plupart des méthodes proposées pour illustrer chacun d'eux. Mais il était superflu de chercher, dans l'embryon de la stylistique naissante, deux organismes différents ou même opposés, voire indépendants ; et l'on a pu trouver inutile et dérisoire — qu'on nous passe encore une métaphore — le combat des guerriers qui s'affrontaient tout en se trouvant, à leur insu, du même côté de la barricade.

Le conflit s'est aggravé à la suite d'autres oppositions, plus réelles peut-être mais n'entamant pas non plus le caractère essentiellement unitaire de la stylistique : la distinction *stylistique descriptive/stylistique d'évaluation* (euphémisme pour *esthétique* ?) n'est pas synonyme, comme l'ont pensé d'aucuns, avec *stylistique linguistique/stylistique littéraire* ; elle non plus ne correspond à aucune dichotomie parfaite et définitive. De même, pour ce qui est de la stylistique *synchronique/diachronique* : certains, s'appuyant sur des arguments ingénieux plutôt que solides, ont voulu établir deux alléchantes mais trompeuses équations : l'une entre la synchronie et la stylistique des moyens d'expression, l'autre entre la diachronie et la stylistique de l'individu. Or ce n'est plus un secret pour personne que les deux aspects, statique et dynamique (quelque salutaire qu'ait pu être à l'époque la distinction faite par F. de Saussure), se complètent autant qu'ils s'opposent, et ne sauraient en fin de compte se laisser divorcer que provisoirement et uniquement par souci de pure pédagogie. Si la stylistique moderne a semblé préférer jusqu'ici la synchronie, c'est d'abord qu'elle en est à ses débuts ; cela s'explique ensuite par la disgrâce (passagère ?) dans laquelle sont tombées de nos jours, à cause de la stérilité de certaines méthodes, l'histoire littéraire et la grammaire historique ; tout

simplement, si l'on veut, par un désir de renouveler et de réagir contre la mode vieillotte et passablement ridicule d'antan.

On pourrait continuer, et démontrer sans trop de frais que les « autres stylistiques » ne sont que des applications particulières ou des branches légitimes. S'il y a littérature et linguistique comparées, pourquoi pas de stylistique comparée ? pourquoi pas idiomatologie ? Seulement point n'est besoin d'invoquer l'existence d'une troisième (ou quatrième ou *n^e*) stylistique ; notre discipline reste une et indivisible, quelque ondoyante et diverse qu'elle puisse paraître.

Étude de la mise en œuvre des moyens linguistiques et littéraires (avec tout ce que cela contient de vague) ; ou bien étude des écarts par rapport à une norme de style (norme idéale et par là difficile à déterminer) ; ou enfin *étude des intentions et des réalisations expressives et impressives* — en voilà autant de définitions provisoires, qui impliquent dans la même mesure l'énoncé non littéraire et le fait littéraire. Ce sont là les deux aspects complémentaires ou peut-être coordonnés de la stylistique ; ils exigent, naturellement, des techniques différentes de recherche ; mais ils ne constituent pas *deux* stylistiques.

III) MÉTHODES.

C'est dans ce domaine que nous autres stylisticiens nous sommes montrés les plus volubiles et les plus consciencieux ; sans doute avec raison puisque c'est ici l'aspect le plus concret du problème, et le seul qui permette d'ériger la stylistique en « science ». On a regardé faire, on s'est regardé faire, l'on a conclu ; en d'autres termes, on a travaillé d'abord, on a raisonné ensuite.

Les solutions proposées ont été aussi diverses que l'origine, le tempérament, la formation, l'idéologie, etc., des innombrables stylisticiens actifs depuis quelque soixante-dix ans. En outre, la constitution des méthodes a amené beaucoup à définir ou à redéfinir l'objet et l'essence de la stylistique, ce qui a eu ensuite pour conséquence une nouvelle interprétation des méthodes ; d'où ce va-et-vient continual entre le dogmatisme et l'application pratique dont on est témoin de nos jours.

Les méthodes essentiellement linguistiques ont souffert, naturellement, de l'ambiguïté dans laquelle se trouvait la stylistique, surtout lorsqu'il s'agissait d'études de synthèse. Tout d'abord, à la question « Quelles sont les relations entre la linguistique et la stylistique ? » on a donné, en gros, trois réponses différentes : 1^o La stylistique est un chapitre spécial de la

linguistique, dont elle fait partie. 2^o Elle est parallèle à celle-ci et comporte des chapitres de phonostylistique, de lexique, de morphologie et de syntaxe, voire d'orthographe et de ponctuation, stylistiques. 3^o Elle transcende la linguistique, à laquelle elle ajoute des chapitres nouveaux : la réaction au « stimulus » ; le choix du thème ou l'« invention » (là où l'identité du stimulus est multiple, obscure ou inconnue) ; la construction et la composition ; la versification ; l'étude de certaines figures, etc. Voici déjà le pont jeté entre la linguistique et la littérature. Et, tandis que cette dernière essayait d'accaparer la linguistique, la stylistique — avec raison, me semble-t-il — débouchait dans la littérature. C'est dire que les solutions (2) et surtout (3) ci-dessus s'imposent de plus en plus aux dépens de la timide stylistique du numéro (1).

Mais qu'elle soit *dans, à côté ou au-delà de* la science du langage, la stylistique a vu ses méthodes se multiplier et diverger, suivant en cela les voies et les vicissitudes de la linguistique. Il y a donc une stylistique descriptive et typologique, une stylistique statistique ; on dénombre peut-être autant de tendances structuralistes et behavioristes qu'en linguistique, et aussi diverses et antagonistes que possible. Où est en effet le facteur commun entre le structuralisme stylistique à la manière de M. Guiraud, par exemple, et celui de M. Riffaterre (qui recommande le recours à l'« average reader », c'est-à-dire au lecteur moyen ?) entre la stylistique du comportement et les différentes micro-, macro- et métastylistiques ? D'ailleurs nous touchons ici d'assez près à la stylistique du fait littéraire.

Car il y a, d'autre part, des *méthodes en stylistique* apparentées à celles de *la nouvelle critique littéraire*, elle-même réaction naturelle à l'histoire littéraire et à la rhétorique traditionnelle. Mais comme l'étude de la littérature est dans un désarroi beaucoup plus profond aujourd'hui que toute autre branche des sciences humaines, ses méthodes sont encore bien vaguement formulées (c'est d'ailleurs pourquoi la critique littéraire a pris le bras de la linguistique, pour s'y appuyer d'abord... et pour essayer de le faire sien ensuite). D'où des techniques à la fois descriptives et estimatives, tantôt étayées par des considérations littéraires et esthétiques, tantôt — et dans la mesure où le critique possède les connaissances et la patience nécessaires — appuyées sur des incursions dans la linguistique ; d'où aussi la naissance d'un ou de plusieurs structuralismes littéraires.

Parmi les tentatives faites pour combiner les deux types de procédés (linguistiques ou littéraires) et pour créer une stylistique génétique plus satisfaisante, la plus célèbre est celle de Léo Spitzer. C'était une union

personnelle et provisoire, sous l'égide d'un prince étonnamment intuitif et doué de vastes connaissances dans les deux domaines. Mais hélas ! sa méthode n'était pas du tout neuve ; quand elle paraissait l'être, c'était, plutôt qu'une méthode, une série de simples vœux pieux. En effet, le contrôle constant et réciproque du fait littéraire et des moyens d'expression — le fameux cercle ou cycle philologique — et l'étude des procédés convergents, tout cela avait été pratiqué depuis assez longtemps d'une façon plus ou moins consciente. Quant aux recommandations d'avoir la foi, de se fier au génie et à l'expérience, et d'attendre (ou de provoquer) le « déclic », il est manifestement impossible de les considérer comme ayant la moindre valeur pratique pour l'avenir de la stylistique et de la critique littéraire.

Toujours est-il que Spitzer réunissait à un très haut degré l'esprit de géométrie et l'esprit de finesse ; c'est pourquoi il a pu être l'auteur d'études où parfois il mariait pendant un fugitif instant la « stylistique linguistique » à la « stylistique littéraire » ; ailleurs, et la plupart du temps, il mettait l'accent sur une des deux méthodes. Mais ces intuitions, ces déclics, ces dons ne se transmettent pas par héritage ; il a eu beaucoup d'apôtres, mais peu de disciples ; et il n'a pas fait école.

Certains sont allés plus loin depuis, et parlent d'une *stylistique totale ou globale* ; ils n'ont réussi pour l'instant qu'à poser quelques principes, malheureusement négatifs ou du moins faiblement efficaces. Ils s'élèvent, avec raison, contre les excès de l'historicisme, contre le recours à l'anecdote comme moyen d'expliquer l'art ; et ils préconisent le retour au texte, recommandation salutaire peut-être pour certains littéraires, mais inutile pour la plupart des linguistes qui de toute manière n'avaient jamais perdu de vue l'énoncé parlé ou écrit. Il est donc intéressant de constater qu'ici la nouvelle critique littéraire, à l'origine apparentée aux structuralismes linguistiques, tend à s'en séparer pour rejoindre tout naturellement la stylistique du discours.

Mais cette stylistique totale ne s'est jamais définie, même pas approximativement comme l'ont fait les « autres » stylistiques. Qui pis est, elle n'a proposé aucune méthode originale ou valable. Tributaire de la pensée spitzérienne et des structuralismes en vogue, elle s'est contentée de formuler une série de très vagues desiderata ; car, se placer au centre de la création littéraire et partir de là pour arriver toujours au centre du mystère, voilà un noble mais brumeux idéal, et qui en tout cas ne saurait constituer un programme de travail.

Dressons donc le bilan de la méthodologie stylistique : purement linguistique à ses débuts, elle se trouve maintenant à la recherche d'une certaine autonomie. Elle ne pourra probablement jamais briser tous les liens qui l'unissent à la linguistique ; mais elle peut, et doit, emprunter ses instruments partout, en tout premier lieu et pour certains de ses besoins, à la critique littéraire, qui de toute façon lui a fait tant de réverences et d'avances (mais qui est encore trop pauvre pour la payer d'autre chose que de promesses). L'avenir dira si cette entente aura été fertile et bienfaisante.

IV) RAPPORTS AVEC LES AUTRES DISCIPLINES.

Malgré les liens d'indestructible parenté qui l'unissent à la linguistique, malgré les profondes affinités qu'elle vient de se découvrir avec la critique littéraire, la stylistique n'a pas hésité à nouer des relations avec d'autres branches de la connaissance. Des essais intéressants, parfois même fructueux, ont été fait pour obtenir le secours de disciplines aussi diverses que la psychologie et la psychanalyse (L. Spitzer dans sa jeunesse), l'esthétique et les beaux-arts (H. Hatzfeld par exemple) ou les sciences exactes et expérimentales (cf. les travaux du laboratoire de poétique dirigé par M. H. Morier à Genève).

Tout cela ne doit cependant pas faire perdre de vue l'objet de la stylistique qui n'est en somme que l'étude, appliquée ou non au fait littéraire, des oppositions expressives et impressives et des réalisations effectuées au niveau du discours. Recourir à l'assistance de disciplines plus ou moins éloignées, adopter certaines de leurs méthodes, voilà qui est fort bien ; inversement, encourager les philosophes, les sociologues ou les mathématiciens qui voudraient bien s'initier aux mystères de la stylistique, rien de plus louable ; mais permettre à la stylistique de devenir le champ de bataille où s'affrontent les critiques impressionnistes ou les métaphysiciens à l'exclusion des linguistes, cela risque de la transformer en simple technique ancillaire et, dans le pire des cas, de la priver de toute signification et même de la couvrir de ridicule. La linguistique elle-même a connu et connaît de nos jours ces dangers ; tour à tour ou tout à la fois tiraillée et réclamée par la logique, la psychologie, la philosophie, l'anthropologie ou par certaines sciences exactes, accaparée par certains fanatismes qui ne reconnaissent plus aux linguistes le droit de s'en occuper à leur guise, elle se voit décriée et avilie aux yeux de jeunes chercheurs bien intentionnés mais forcément désemparés.

* * *

L'entente est donc loin d'être faite sur tout ce qui touche de loin ou de près à la stylistique : son essence et sa définition, ses buts et la sphère de son influence, ses méthodes et ses rapports avec les autres disciplines. Mais il n'y a aucune raison pour sombrer dans le pessimisme ; d'abord parce que la lumière s'est toujours faite grâce aux discussions et aux dissensions : aucun progrès dans la connaissance n'a jamais été obtenu sans une perpétuelle remise en question de ce qui la veille paraissait être immuable et définitivement acquis. Et surtout, quelles que soient les prises de position et les déclarations des théoriciens, rien n'a pu empêcher les stylisticiens, doctrinaires ou non, d'enrichir la stylistique d'un nombre imposant de recherches et d'ouvrages satisfaisant les besoins et les goûts les plus divers : études communément mais pas exclusivement synchroniques, de systèmes, de procédés et de traductions stylistiques de concepts ; dans le discours en général ou dans un de ses cantons ; dans un genre ou école littéraire, ou chez un écrivain ; sur des textes d'une demi-page ou de quinze volumes, à valeur esthétique ou non. Il suffit de jeter un coup d'œil sur les bibliographies générales ou spécialisées, dans les devantures des libraires ou sur les listes d'inscription aux thèses de lettres, pour se convaincre de l'efficacité et de la vitalité de la stylistique au début de ce dernier tiers du xx^e siècle.

La définition de la stylistique reste encore floue ; on se demande encore quels en sont les buts et les objets ; ses méthodes, nombreuses et variées, peuvent sembler parfois peu sûres et maladroites ; le problème du « corpus », c'est-à-dire de l'ampleur du ou des textes-témoins, n'a pas toujours été tranché à la satisfaction de tout le monde ; le manque de sérénité caractérise fréquemment les discussions savantes des stylisticiens. Mais quoi ! la linguistique, par exemple, est-elle en meilleure posture ? Et cependant personne n'aurait l'idée de nier son existence ou de contester les succès et les résultats considérables qu'elle a obtenus !

On a philosophé, on va toujours philosopher sur la stylistique ; mais cela, loin d'interdire, favorise même le travail acharné de tous les jours. On regarde les cieux, on s'interroge, on réfléchit, et c'est bien fait ; mais on cultive aussi son jardin, et somme toute on ne le cultive pas trop mal.